

La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?

Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti

► To cite this version:

Olivier Bouba-Olga, Michel Grossetti. La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?. 2018. <hal-01724699>

HAL Id: hal-01724699

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01724699>

Submitted on 6 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?¹

Olivier Bouba-Olga & Michel Grossetti

Résumé

La période récente se caractérise par l'émergence d'une mythologie séduisante dans le champ du développement économique : l'approfondissement de la mondialisation plongerait l'ensemble des territoires face à un impératif de compétitivité, seules quelques métropoles pouvant rivaliser pour attirer les talents et les leaders de demain, métropoles qu'il conviendrait donc de soutenir en concentrant les efforts sur l'excellence. Nous la résumons par l'acronyme CAME pour **Compétitivité, Attractivité, Métropolisation et Excellence**.

Une analyse attentive des différents composants de la CAME montre cependant qu'aussi séduisante —voire addictive— qu'elle soit, elle ne résiste pas à l'épreuve des faits. Malgré cela, portée de manière plus ou moins marquée par certains chercheurs et organismes privés ou publics d'analyse et de conseil, elle sous-tend tout un ensemble de politiques publiques ; elle a même structuré une partie des débats autour des résultats des élections dans différents pays.

Non seulement la CAME ne produit pas les effets attendus, mais elle provoque des effets indésirables. Les ressources publiques étant limitées, les dédier fortement à quelques acteurs (startups, chercheurs jugés « excellents »...) ou à quelques lieux (métropoles) conduit à renforcer les inégalités socio-spatiales. Quelques éléments de réflexion sur des alternatives envisageables, qui nous semblent plus saines, seront présentés afin d'aider à s'en désintoxiquer.

¹ Nous remercions Antoine Belgodère, Bastien Bernela, Josselin Tallec, Jérôme Vicente, pour leurs remarques sur une première version de ce texte.

Depuis les *Mythologies* de Roland Barthes (1957), il est devenu courant de désigner comme des mythes des croyances partagées devenues si communes qu'elles ne sont plus discutées. Une mythologie est un ensemble de mythes qui fonctionnent ensemble. Les spécialités scientifiques ont ainsi leurs mythes, des énoncés devenus stylisés et repris sans débat de publication en publication. Leur statut de mythe ne dit rien de leur pertinence, ou de leur accord avec les données, il signale seulement qu'ils sont tenus pour acquis, qu'ils forment une base des raisonnements plus que leurs objets. Dans les débats scientifiques, désigner des énoncés comme des mythes signifie que l'on cherche précisément à leur enlever le statut de mythe, à les questionner, à les réexaminer, à les ramener au statut d'énoncés que l'on peut critiquer et confronter à des données. En sciences sociales, ces mythes sont, peut-être de façon plus systématique que dans d'autres sciences, reliés à des orientations politiques, des décisions, des débats publics.

Au fil de nos travaux portant sur les liens entre performance économique et taille des agglomérations urbaines, sur la géographie de l'innovation et des activités scientifiques académique et sur la mobilité des travailleurs qualifiés, nous avons rencontré des énoncés ainsi répétés de textes en textes et de débats en débats, qui nous ont semblé fonctionner comme des mythes. Après les avoir discuté séparément, nous nous sommes rendu compte qu'ils renvoyaient souvent les uns aux autres et que l'on pouvait les voir comme une mythologie.

Cette mythologie, que nous désignerons par l'acronyme CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation et Excellence)², est présente dans de nombreux travaux d'études urbaines et régionales, et simultanément dans les discours publics et les politiques. Elle envahit les notes des agences gouvernementales et des *think tanks*, les justifications des politiques engagées aux niveaux national, régional, local dès lors qu'elles se préoccupent des liens entre l'économie et l'espace géographique.

L'objectif de ce texte, que nous avons conçu comme un essai plutôt que comme un article académique, est de faire une présentation synthétique de cette mythologie, en nous appuyant sur les propos de certains des auteurs qui la diffusent en totalité ou en partie, d'en examiner les ingrédients, de montrer les limites que chacun d'entre eux présente, puis de mettre en évidence les problèmes épistémologiques et théoriques communs à ces ingrédients, avant de conclure par des pistes pour analyser les phénomènes sans recourir à ces mythes.

1. CAME : une mythologie addictive

La mythologie CAME peut se résumer en quelques propositions : le processus de métropolisation s'inscrirait dans un contexte d'exacerbation de la concurrence mondiale suite à l'émergence des pays à bas coût de main d'œuvre, à la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges, au développement des infrastructures de transport et de communication, à la financiarisation de l'économie... soit à l'approfondissement de la mondialisation. Pour les territoires des pays développés, la seule voie à emprunter pour créer des emplois serait celle de l'innovation. Or, l'innovation se nourrirait de personnes très qualifiées, de talents, de créatifs, de créateurs de startups... ayant une préférence affirmée pour les espaces très denses, qui leur permettraient d'être assurés de trouver les emplois auxquels ils aspirent, d'être connectés à l'échelle mondiale, d'interagir en face-à-face, d'accroître ce faisant l'ensemble des connaissances disponibles, et de disposer des meilleures aménités.

² L'acronyme est venu tout naturellement de la réunion des ingrédients que nous avons identifiés.

Pour rivaliser dans la compétition mondiale, l'enjeu en termes d'action publique serait donc de soutenir ces métropoles en renforçant leur visibilité et leur attractivité afin d'atteindre l'excellence. Les citoyens auraient pris acte du sens de cette histoire économique jusque dans leur vote, l'élite métropolitaine s'en réjouissant en soutenant des candidats progressistes porteurs de cette vision, les citoyens des espaces périphériques la rejetant en portant leurs voix sur les extrêmes.

Comment, dès lors, « dédommager » les perdants ? L'enjeu essentiel pour les périphéries consisterait à devenir complémentaires des métropoles. Pour cela, un premier axe d'action consisterait à se focaliser sur les activités dites présentesielles, au profit des actifs travaillant dans les métropoles, lorsqu'ils souhaitent partir en week-end, en vacances ou lorsqu'ils arrivent à l'âge de la retraite. Un deuxième axe consisterait, côté productif, à s'interroger sur ce que ces espaces périphériques peuvent apporter aux métropoles afin de profiter de leur ruissellement. Un dernier axe consisterait à prendre acte de cette tendance inéluctable à la concentration métropolitaine de l'activité et de favoriser la mobilité des personnes hors métropoles, notamment des populations jeunes, pour qu'elles puissent venir s'installer dans ces lieux essentiels de création de richesse. En guise de compensation, le supplément de richesses généré par la concentration métropolitaine permettrait de solvabiliser les transferts sociaux au profit des habitants non mobiles des territoires périphériques.

On trouve la plupart des éléments de la mythologie CAME dans la note pour le Conseil d'Analyse Economique de Philippe Askenazy et Philippe Martin (2015), dans laquelle ils affirment qu'« *une politique territoriale visant à maximiser la dynamique de croissance d'un pays doit alors faciliter la concentration des activités dans les métropoles en investissant dans la lutte contre les effets de congestion* » (p. 1) afin de « *concurrencer les métropoles mondiales* » (p. 2), l'agglomération étant « *plus efficace, plus productive et génératrice d'innovation et de croissance* » (p. 5). Quant aux autres territoires, expliquent-ils, ils ne seraient pas nécessairement pénalisés, car « *la concentration spatiale des activités, dans la mesure où elle permet des gains de productivité, bénéficie indirectement aux territoires défavorisés en solvabilisant le système de transferts sociaux* » (p. 7).

Davezies et Pech (2014) défendent les mêmes idées dans une note pour Terra Nova, en expliquant que « *notre organisation territoriale doit (...) assurer les conditions du développement économique aux territoires les plus dynamiques sans les asphyxier à force de prélèvements* » (p. 1). Cet impératif résulterait de l'émergence d'un « *nouveau grand cycle productif, marqué par la compétition généralisée (européenne et mondiale) et ce que cette mise en concurrence exacerbée a induit en termes d'accélération des innovations, [qui] a radicalement raccourci le cycle de vie du produit et modifié sa territorialisation* » (p. 15) au profit des métropoles. Ils se démarquent cependant des premiers auteurs en proposant une autre place pour les territoires non métropolitains, à condition qu'ils s'inscrivent dans des systèmes productivo-résidentiels : « *les « systèmes » les plus dynamiques sont constitués d'une aire urbaine qui envoie le plus gros de ses flux résidentiels vers son hinterland proche (...). Ces appariements territoriaux permettent un développement parallèle des deux parties, mettant en évidence une forte communauté de destin entre les villes et leurs hinterlands ayant chacun leurs « zones de chalandises » distinctes et une large autonomie, mais qui « font synergie* » (p. 27).

Face à ces discours que nous pourrions qualifier de « progressistes » - *les métropoles sont l'avenir de la France, soutenons-les* - émergent d'autres discours plutôt « réactionnaires », qui se désolent que l'on délaisse les territoires périphériques, autres discours qui reposent en fait sur la même mythologie. C'est notamment le cas de Christophe Guilluy (2016), qui affirme : « *La mondialisation a en effet généré l'existence de nouvelles citadelles, les métropoles, où se concentre une nouvelle*

bourgeoisie qui capte l'essentiel des bienfaits du modèle mondialisé. Au nom de la société ouverte, elle accompagne et soutient ainsi les choix économiques et sociétaux de la classe dominante, dont la conséquence est de rejeter inéluctablement ceux dont le système économique n'a plus besoin dans les périphéries territoriales et culturelles ».

« France Stratégie »³ relaie assez largement la mythologie CAME, en expliquant par exemple que « *comme dans la plupart des économies développées, la décennie passée a été marquée en France par un dynamisme important des métropoles* », l'enjeu étant de « *s'appuyer sur les métropoles pour constituer des moteurs de croissance profitant à l'ensemble des territoires* » (France Stratégie, 2016, p. 1), l'objectif étant de favoriser leur « ruissellement », qui ne semble cependant guère au rendez-vous (France Stratégie, 2017b). Les cabinets privés de consultants ne sont pas en reste : Arthur Loyd a publié en octobre 2017 son premier « baromètre de l'attractivité et du dynamisme des métropoles françaises » pendant que KPMG et Ernst & Young participaient à la mise en place de l'Institut des Hautes Etudes des Métropoles (IHDEM) aux côtés de l'association « France Urbaine ».

La mythologie CAME n'est pas spécifiquement française : elle s'inscrit dans le prolongement de très nombreux travaux académiques comme ceux de Saskia Sassen sur les « villes globales » (voir Sassen, 2004, pour une synthèse en français), sur ceux de Richard Florida affirmant l'existence d'une « classe créative », sensible aux aménités urbaines (les *soft factors*), que les métropoles auraient vocation à attirer pour favoriser l'innovation et par conséquent la création d'emplois et de richesses (Florida, 2002), ou encore ceux de Richard Baldwin (2017), recommandant de « cajoler » l'élite concentrée dans les métropoles pour favoriser le développement économique. Elle s'appuie également sur une mauvaise lecture de la Nouvelle Economie Géographique (NEG) qui ne conclut pas, comme l'affirment certains⁴, au nécessaire renforcement de la concentration géographique des activités économiques : la NEG montre que la géographie économique dépend du jeu entre des forces de concentration (meilleure division locale du travail, meilleur appariement, meilleure circulation des connaissances, ...) et des forces de dispersion (effets de congestion, de pollution, montée du prix du foncier, des salaires, ...), la géographie que l'on observe dépendant de l'ampleur relative de ces forces, qui de plus évoluent avec le temps.

Loin d'être cantonnée aux questions de création de richesses et d'emplois, la mythologie CAME a structuré les débats autour des dernières élections. L'économiste Pierre-Yves Geoffard, directeur de l'Ecole d'Economie de Paris, dans une tribune pour *Libération*, voit dans l'élection de Trump et le vote pour le Brexit la revanche des sédentaires, prisonniers de leur territoire, qui ne voient pas « *les créations d'emplois dans les grandes métropoles ; ce qu'ils voient, c'est l'usine du coin qui ferme* » ; revanche contre les nomades « *constituée de migrants, de réfugiés, mais aussi de traders, de grands patrons internationaux, d'artistes, d'universitaires, ou de sportifs de très haut niveau, pouvant exercer leur métier dans un pays ou dans un autre* »⁵. Il propose donc à cette élite métropolitaine de consentir à l'impôt, pour financer « *des programmes politiques visant à mieux partager les gains, permettant ainsi d'améliorer la situation des autres* » (Geoffard, 2016). Le géographe Jacques Levy, dans une tribune pour le Monde, interprète également les résultats de l'élection américaine à l'aune

³ « France Stratégie » est un organisme de réflexion, d'expertise et de concertation, autonome, rattaché au Premier ministre. Cette agence a succédé au « Commissariat au Plan ».

⁴ Davezies et Pech (2014) par exemple affirment « *Depuis 1980, (...), l'équilibre territorial est (...) doublement menacé d'un côté par le déclin des régions industrielles qui avaient été les grandes gagnantes du cycle antérieur, et de l'autre par les nouveaux avantages comparatifs des « régions métropolitaines » tels que les définit la « Nouvelle Géographie Economique » derrière des auteurs comme Paul Krugman* » (p. 7-8).

⁵ Notons le regroupement étrange de migrants, de réfugiés, de traders, de sportifs de haut niveau et d'universitaires, entre autres, capables d'exercer leur talent où ils le veulent. Il ne nous semble pas que migrants et réfugiés aient été mis au courant de cette « capacité »...

de cette opposition entre deux sociétés, l'une dans les villes, l'autre hors des villes : « *L'urbanité ou son rejet, l'espace public contre l'espace privé font résonance avec d'autres éléments très forts : éducation, productivité, créativité, mondialité, ouverture à l'altérité, demande de justice, présence du futur d'un côté ; de l'autre, mépris de l'intellect, enclavement économique, absence d'innovation, appel au protectionnisme, peur de l'étranger, affirmation d'une d'identité fondée sur la pureté biologique, la loyauté communautaire, le respect de l'autorité et la référence nostalgique à un passé mythifié – toutes choses qui ne définissent pas une approche différente de la justice, mais une alternative à l'idée même de justice* » (Levy, 2016).

Au total, tous ces propos, et bien d'autres, semblent bien s'organiser autour de la mythologie CAME, sans laquelle on ne peut penser la création de richesses et d'emplois. Ceux qui la diffusent ont bien conscience de l'existence de quelques effets indésirables, mais chacun avance des correctifs permettant de les réduire, ce qui devrait suffire à apaiser les foules.

2. Les ingrédients de la mythologie CAME : une analyse critique

De notre point de vue, chacun des composants de la mythologie CAME repose sur quelques faits stylisés mal établis et présente de nombreux problèmes : catégories floues, indicateurs, hypothèses et modes de traitements contestables, biais méthodologiques. Examinons-les un par un.

Compétitivité

Concentrer les moyens sur quelques métropoles pour attirer les talents de demain serait le meilleur moyen de lutter contre les autres territoires dans un contexte d'approfondissement de la mondialisation, et donc de favoriser la création de richesses et d'emplois.

Ce *diktat* de la compétitivité dans une économie mondialisée se heurte à plusieurs enseignements empiriques. L'activité économique, d'abord, est loin de se résumer à un ensemble d'activités exposées à la concurrence internationale : si l'on reprend la distinction opérée par l'Insee entre les activités productives (activités exposées à la mondialisation) et les activités résidentielles (activités au service des populations présentes sur un territoire, peu ou pas exposées à la mondialisation), il s'avère que la part des dernières dans l'emploi localisé en France est passée de 52% en 1975 à 66% en 2014. Deuxième élément, la baisse de l'emploi productif, notamment dans l'industrie, ne résulte que pour une part relativement faible de l'approfondissement de la mondialisation. L'étude la plus récente disponible publiée par la Banque de France (Kalantzis et Thubin, 2017) montre que la baisse de 9 points de la part de l'industrie dans le PIB français sur 40 ans (10% en 2015 contre 19% en 1975) résulte essentiellement de l'évolution de la demande de consommation des ménages et du changement technique, le commerce extérieur n'expliquant que 13% de la baisse.

Ces deux premiers points sont largement partagés par les partisans de la mythologie CAME, ce qui explique par exemple que Davezies et Pech (2014) développent la notion de système productivo-résidentiel, considérant que métropoles et hinterland sont complémentaires, les activités productives exposées à la mondialisation ayant vocation à se concentrer dans les métropoles, les activités résidentielles pouvant se déployer hors métropole. Cette représentation manichéenne de la géographie économique occulte cependant le fait que de nombreuses activités économiques insérées dans la mondialisation, portées par des entreprises dotées d'avantages concurrentiels

affirmés, existent sur de nombreux territoires, y compris en dehors des métropoles (Bouba-Olga, 2017)⁶.

Au-delà de ces éléments, la notion même de compétitivité ou de concurrence territoriale pose de sérieux problèmes. Les territoires sont une partition de l'espace physique, définie sur la base d'un critère administratif (régions, départements, ...) ou socio-économique (zones d'emploi, aires urbaines, ...), permettant une collecte organisée des données, et de dire des choses sur la géographie. L'oublier conduit à tomber dans des réifications caricaturales, qui conduisent certains à parler de Toulouse, Paris, Bordeaux... comme s'il s'agissait de personnes dotées d'objectifs et rivalisant les unes avec les autres. Ce faisant, on occulte l'importance de ce qui relie les territoires : les liens entre une maison mère localisée dans une zone et l'un de ses établissements localisé dans une autre, entre un donneur d'ordre et son sous-traitant, entre un laboratoire scientifique et son partenaire industriel... et tout ce que cela implique en termes de circulation des ressources (personnes, biens, informations). Que serait le groupe de BTP Colas, dont le siège social est à Boulogne, dans les Hauts-de-Seine, sans les milliers de travaux réalisés partout en France (Estèbe, 2013) ? Comment peut-on penser séparément le Technocentre de Renault situé en Ile-de-France, avec ses salaires élevés, des usines de production situées en province où à l'étranger (Veltz, 2015) ? Comment le groupe Safran pourrait-il proposer à Airbus et Boeing la nouvelle génération de moteurs d'avion LEAP sans les aubes de moteurs fabriquées par l'entreprise Mécafi, localisée sur le bassin Châtelleraudais ?

Nous pourrions multiplier les exemples : l'économie contemporaine se caractérise par une fragmentation croissante des processus productifs, qui se déploient à des échelles larges, parfois à l'échelle mondiale, pour fabriquer des produits *Made in Monde* (Berger, 2006). De nombreux territoires français participent à ces processus, se divisent le travail, se spécialisent sur ce qu'ils savent le mieux faire et font faire par d'autres ce que ces derniers, proches ou lointains, savent mieux faire qu'eux. L'enjeu prioritaire consiste donc à identifier ces complémentarités productives et territoriales, s'interroger sur la façon de les entretenir, sur les transformations à l'œuvre et la façon de les accompagner, plutôt que d'opposer les territoires.

Attractivité

Dans la mythologie CAME, l'avantage métropolitain résulterait notamment de la capacité des territoires denses à attirer des personnes talentueuses, créatives, innovantes... qui trouveraient en leur sein l'ensemble des éléments auxquels elles aspirent. Théorisé par Richard Florida (2002), l'enchaînement tient en quelques propositions :

- i) il existerait dans nos sociétés une « classe créative » (métiers de la haute technologie, du divertissement, du journalisme, de la finance, de l'artisanat d'art...) qui, dans l'économie contemporaine, élaborent de nouvelles idées, technologies et contenus créatifs,
- ii) cette « classe créative » est sensible aux aménités, à l'esprit d'ouverture et à la tolérance des habitants, à la mixité sociale, à la diversité culturelle... ensemble d'éléments que Florida qualifie de *soft factors*,

⁶ On pourrait citer les exemples de territoires proches de la figure des districts industriels (le bocage vendéen, Oyonnax, la Vallée de l'Arve, Cognac, ...) ou d'autres territoires où la recherche privée pèse particulièrement (Belfort-Montbéliard, Pau, ...).

iii) les villes souhaitant se développer doivent innover, donc attirer ces créatifs à la base de l'innovation, soit proposer l'ensemble des *soft factors* qu'ils réclament.

Les villes nord-américaines ont été les premières à se saisir des idées de Florida, à commencer par Toronto dont l'université a recruté à prix d'or l'auteur de la théorie des classes créatives. Un autre cas exemplaire est la ville de Milwaukee, citée marquée par son passé industriel. La refonte de l'image de la ville et le lancement d'ambitieuses politiques de réaménagement dans les années 2000 y ont été explicitement conçus pour attirer les classes créatives, après consultation de Richard Florida. Les résultats, mesurés à l'échelle de l'agglomération, sont inexistantes – ni plus ni moins de « créatifs » dans la population générale que 15 ans plus tôt –, alors que les investissements ciblés concentrés dans le centre se sont faits au détriment du financement des équipements destinés, dans tous les quartiers, à la population dans son ensemble (Zimmerman, 2008). Malgré cela, les villes européennes, dont de nombreuses « métropoles » françaises, s'engagent dans la même voie.

Malheureusement, les discours sur l'attractivité ne résistent pas plus que ceux sur la métropolisation à l'épreuve des faits. La mobilité géographique est plus faible qu'on ne l'imagine, elle obéit à des logiques macro-régionales plus que métropolitaines et, surtout, les déterminants de la mobilité ne sont pas ceux avancés par Florida. S'agissant du degré de mobilité des personnes, pour le cas français, l'exploitation des données du recensement de 2013 montre que 88% des personnes occupaient le même logement que l'année précédente ; pour ceux qui ont déménagé, 36% sont restés dans la même commune, 35% dans le même département et 10% dans la même région ; seuls 2% ont donc changé de région, selon des logiques macro-régionales plus que métropolitaines : les espaces littoraux atlantiques et méditerranéens, le centre et la partie sud du pays « attirent », le grand quart Nord-Est « repousse » (Bouba-Olga, 2017). À partir d'un autre jeu de données et un autre zonage géographique, Rieutort (2017) montre en complément que la croissance démographique des espaces très peu denses et peu denses sur la période 1999-2013 est même supérieure à celle des espaces denses et très denses, ce qui est le produit d'un solde naturel plus faible, largement compensé par un solde migratoire bien supérieur à la moyenne. Cette faible mobilité géographique se retrouve également lorsqu'on étudie le sous-ensemble des créateurs d'entreprise, y compris les startups : l'ensemble des études convergent vers le même résultat, les créateurs d'entreprises créent leur entreprise là où ils habitent (Dahl et Sorenson, 2009 ; Reix, 2008 ; Grossetti et al., 2016). La mobilité des établissements productifs est également assez faible, si ce n'est en local, pour passer d'une zone d'activité à une autre, beaucoup moins pour changer de département ou de région (Delisle et Lainé, 1998). Quant aux investissements directs étrangers, ils se déploient bien au-delà des métropoles, leur géographie obéissant là encore à des logiques macro-régionales, au profit des territoires du Nord et de l'Est (Finance, 2017)⁷.

Quels sont les déterminants de la mobilité des personnes ? Pour répondre à cette question, Martin-Brelot et al. (2010) ont interrogé plus de 2000 personnes dites « créatives » dans 11 villes européennes (Toulouse, Amsterdam, Barcelone, Milan...).

Premier résultat : plus de la moitié des personnes interrogées (53,3%) sont nées dans l'agglomération ou ils vivent ou dans ses environs immédiats. Les créatifs ne sont donc pas des individus « hyper-mobiles ». On observe cependant des différences assez fortes selon les agglomérations, les proportions variant entre 31% pour Dublin et 76% pour Barcelone. Deuxième

⁷ Les trois villes accueillant la plus forte proportion d'emplois dans des établissements contrôlés depuis l'étranger sont Louvier (25%), suivie de près par Senlis et Gournay-en-Bray. Des villes comme Valenciennes, le Havre, Beauvais, Colmar, Strasbourg... sont également particulièrement « attractives » pour les investissements étrangers (Finance, 2017).

résultat, 63,3% des « créatifs » vivent dans l'agglomération où ils ont fini leurs études, les taux variant de 47% pour Toulouse à 91% pour Poznan. Troisième résultat, lorsqu'on interroge directement les « créatifs » sur les raisons qui les ont fait choisir de vivre dans la ville considérée, 55% des réponses renvoient à des effets de trajectoire personnelle (« je suis né ici », « j'ai de la famille ici », « j'ai des amis proches ici », « j'ai fini mes études ici »), 36% des réponses relèvent d'effets *hard factors* (« j'ai déménagé ici à cause de mon emploi », « j'ai déménagé ici à cause de l'emploi de mon conjoint », « j'ai déménagé ici en raison de bonnes opportunités de travail », ...), seules 9% des réponses correspondant aux *soft factors* de Florida. Scott (2010) parvient aux mêmes conclusions en exploitant des données sur la mobilité d'ingénieurs américains, sur la période 1994-1999 : les destinations choisies par les ingénieurs s'expliquent massivement par les opportunités locales d'emploi, les aménités ne jouant aucun rôle. Sternberg (2012) démonte de son côté l'illusion des politiques locales destinées à constituer des industries créatives.

En fait, les membres de la « classe créative » sont comme le reste de la population : ils ont une histoire, une famille, des réseaux, et des possibilités d'emploi qui contraignent fortement leurs choix spatiaux. Le plus souvent, ils ne choisissent pas une ville : ils restent ou reviennent dans celle où ils ont déjà vécu, ou acceptent un emploi intéressant dans une ville acceptable.

Métropolisation

La notion même de métropole (comme celles de « ville moyenne », de « startup », de « créatif »), pose problème, car elle ne fait pas consensus et on ne peut lui associer de catégorie statistique claire. Certains mobilisent des données par zone d'emploi (les analyses empiriques de l'économie géographique notamment, comme chez Martin et *al.*, 2011), d'autres des données par région (comparaisons des PIB par habitant dans Davezies et Pech, 2014)⁸, d'autres, les plus nombreux, par aires urbaines, mais, dans ce dernier cas, les aires urbaines qualifiées de métropoles ne sont pas toujours les mêmes : Guilluy (2014) retient les 25 premières, Davezies et Pech (2014) se focalisent sur 5 qu'ils jugent plus dynamiques, Askenazy et Martin (2015) proposent des statistiques sur 14 d'entre elles, France Stratégie en retient 15 en 2016 puis 12 en 2017... Ce flou pose un problème important dans tout débat, car pour certains, parler de « métropole » en France, c'est parler de Paris, pour d'autres, c'est parler d'une douzaine de villes, ou d'une demi-douzaine, pour d'autres encore, la métropolisation renvoie au fait urbain, sans compter ceux qui ont en tête les 22 métropoles instituées par le législateur.

Au-delà de ce flou, l'affirmation selon laquelle les « métropoles » bénéficient d'une croissance supérieure aux autres territoires ne résiste pas à l'épreuve des faits, dès que l'on prend garde à mesurer rigoureusement les phénomènes. L'affirmation de France Stratégie (2017a) selon laquelle « le début du XXI^e siècle est marqué par un mouvement de concentration de l'emploi dans une douzaine de métropoles françaises » repose ainsi sur la comparaison du taux de croissance annuel **moyen** de l'ensemble constitué des 12 premières aires urbaines à d'autres ensembles d'aires

⁸ Nous avons montré les limites de l'indicateur « PIB par habitant » pour juger des performances relatives des régions françaises (Bouba-Olga et Grossetti, 2015). Larceneux (2018) reprend et développe l'argumentation, en expliquant notamment les limites de la comparaison régionale entre PIB par habitant et RDB par habitant, reprise à l'envie par Laurent Davezies, par exemple dans son étude pour la métropole de Lyon (Davezies, 2016). Larceneux signale notamment que l'ensemble des richesses créées (le PIB), se répartit ensuite entre revenus des ménages (RDB) mais aussi revenu des entreprises (EBE). Le décalage entre PIB par habitant et RDB par habitant de Paris et de la province, ou de la métropole de Lyon et de ses territoires environnants, résulte pour une bonne part de cette répartition.

urbaines rangées selon un critère de taille⁹. On constate effectivement que les « métropoles » ont **en moyenne** une croissance supérieure, de +0,4% par an entre 2006 et 2013 contre -0,2% par an France entière, mais cette moyenne masque de fortes disparités : Bordeaux, Montpellier, Nantes, Rennes et Toulouse sont plus dynamiques que la moyenne nationale depuis le début des années 2000 ; Grenoble, Lille, Lyon et Marseille sont dans la moyenne ; Nice, Rouen et Strasbourg sont en dessous...

Précisons en passant que c'est une simplification du même ordre, tout aussi contestable, qui a conduit nombre de commentateurs à voir dans les résultats de l'élection présidentielle l'opposition entre une France des métropoles, nomade, mondialisée et entreprenante, conquise par Macron, et une France périphérique, repliée, xénophobe et fragile, se réfugiant dans le vote Le Pen, à partir de la lecture de cartes affectant une même couleur à la totalité d'une commune en fonction du candidat arrivé en tête. Une analyse plus précise montre que les résultats au premier tour des deux finalistes sont remarquablement stables sur tous les types de territoire : 24% dans les grandes aires urbaines, 22% dans les villes petites et moyennes, 21% dans les territoires ruraux pour Macron ; 21%, 23% et 25% pour Le Pen (Gilli, 2017).

Lorsqu'on analyse plus rigoureusement les données disponibles, en évitant ce biais de catégorisation, à la question « les métropoles sont-elles plus performantes que les autres territoires ? », la réponse systématique que l'on obtient est « ça dépend » : certaines « métropoles » sont dynamiques, d'autres non ; certains territoires non métropolitains sont dynamiques (plus que les plus dynamiques des métropoles pour certains comme Figeac, Vitry, Issoire, Vire ...), d'autres non. C'est le résultat que l'on obtient en mobilisant des données sur l'emploi total par zone d'emploi (Bouba-Olga et Grossetti, 2015), c'est le même résultat sur le sous-ensemble de l'emploi privé hors agriculture par aire urbaine (Bouba-Olga, Grossetti et Tudoux, 2016), c'est toujours le même, sur d'autres jeux de données ou d'autres périodes, qu'obtiennent d'autres auteurs comme Shearmur et *al.* (2013), Baude (2015), Poupard (2015), Rieutort (2017)¹⁰. France Stratégie le reconnaît dans sa dernière note dans un style délicieux, en écrivant en bas de la page 4 « *Au global, la dynamique métropolitaine est évidente* » pour rectifier dès le haut de la page suivante « *Toutefois, prises une par une, ces grandes villes connaissent chacune des fortunes diverses* » (*sic*, France Stratégie, 2017b). Une évidence peu évidente, en somme¹¹.

L'économie géographique propose d'autres types de traitement (Martin et *al.*, 2011 ; Combes et Gobillon, 2014 ; Combes et *al.*, 2015 ; ...), mais ils présentent aussi de sérieux défauts, si bien que l'interprétation des résultats obtenus est sujette à caution. Ils reposent en effet sur une hypothèse au cœur des approches néoclassiques, selon laquelle les salaires versés sont liés à la productivité des individus qui les perçoivent, si bien que pour juger des différences de performance des territoires, il suffirait de comparer les différences de salaires versés. Or, cette hypothèse est très discutable, notamment pour certains métiers (traders, cadres dirigeants des grands groupes, certains artistes, sportifs de haut niveau), dont les salaires sont déconnectés d'une productivité par ailleurs inobservable (Piketty, 2013), ces métiers étant très fortement concentrés en Ile-de-France. L'analyse des différences géographiques de salaire est donc moins une analyse des différences de performance

⁹ Les douze « métropoles » sont les aires urbaines de plus de 500 000 habitants, Paris constitue une autre classe à elle-seule, viennent ensuite les aires urbaines de 200 000 à 500 000 habitants, de 100 000 à 200 000 habitants, etc.

¹⁰ Frick et Rodrigues-Pose (2017) montrent également, en exploitant des données sur 113 pays sur la période 1980-2010, que le lien entre concentration géographique et croissance économique n'a rien d'évident, la qualité de la spécialisation, des infrastructures et des modes de gouvernance étant particulièrement déterminants.

¹¹ Voir également les analyses critiques des thèses de Christophe Guilluy proposées par Charmes (2014) et Galland (2016), qui rejoignent nos conclusions.

économique des territoires qu'une analyse des inégalités de revenus. Au-delà de ce problème, l'analyse de la géographie des salaires à laquelle nous nous sommes livrés à partir d'une décomposition des métiers plus fine que celle utilisée par les auteurs précités, montre la faiblesse des effets géographiques : hors Ile-de-France, à métier identique, les différences de salaires sont très faibles. Le cas particulier de l'Ile-de-France (de Paris et des Hauts-de-Seine, en fait, pour l'essentiel) s'explique quant à lui pour partie par la concentration des très hauts salaires, pour partie par des spécialisations héritées de l'histoire longue et pour une autre partie par un coût de la vie supérieur d'environ 10% au reste de la France (voir Bouba-Olga, Grossetti et Tudoux (2018) pour des développements).

Excellence

La notion d'excellence, autre composant important de la CAME, imprègne les discours des politiques, en particulier lorsqu'ils s'expriment sur l'activité de recherche, essentielle pour renforcer la capacité d'innovation des entreprises et des pays. Cette obsession de l'excellence s'est considérablement renforcée avec la publication du classement de Shanghai, au sein duquel les universités françaises occupent une piètre position. Ce classement, à juste titre abondamment critiqué (Gingras, 2009), inspire toujours les politiques destinées à améliorer la situation des universités françaises.

On ne peut qu'être d'accord avec l'idée selon laquelle il convient de rechercher, dans ce domaine comme dans d'autres, des formes d'excellence. Reste à savoir ce que l'on entend par ce terme. Dans l'esprit de nombre de politiques et de certains chercheurs, l'excellence ne pourrait être dissociée de la notion de concentration : il conviendrait de cibler l'effort sur quelques sites, et en leur sein sur les personnes les plus talentueuses, afin d'éviter, *Horresco Referens*, le « saupoudrage ». Le Commissariat Général aux Investissements (CGI) préconisait ainsi en 2010 de « *faire émerger sur le territoire français 5 à 10 pôles pluridisciplinaires d'excellence d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial* »¹². Atteindre une densité suffisante de chercheurs dans une institution, une métropole ou une région permettrait que la qualité de la recherche soit bonne, les chercheurs étant censés avoir besoin de nombreux collègues à proximité pour échanger des idées et être stimulés dans leur travail.

Le problème, là encore, est que les travaux empiriques disponibles ne valident pas cette hypothèse. Quelques tentatives ont bien été effectuées pour établir un lien entre le nombre de chercheurs rassemblés dans une même ville ou région et le nombre moyen d'articles publiés par chercheur, mais elles n'ont pas pu l'établir (Bonnacorsi et Daraio, 2005). A une échelle agrégée, le nombre de publications d'une ville ou d'une région est en général quasiment une fonction linéaire du nombre de chercheurs, lequel résulte des évolutions de l'enseignement supérieur et des politiques conduites à l'échelle nationale ou locale. Plus encore : l'analyse de l'évolution de la géographie de la recherche à l'échelle mondiale montre que l'on assiste dans la quasi-totalité des pays non pas à une concentration, mais à une déconcentration de la production scientifique comme de la qualité et de la visibilité de celle-ci, mesurée par le nombre de citations (Maisonobe et al., 2017). Côté français, cette déconcentration se traduit par une réduction de l'avantage parisien, sa part nationale de citations passant de 41,7 % à 37 % entre 2000 et 2010¹³.

¹² Source : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissementsdavenir/documents/ANR-AAP-IDEX-2010.pdf>

¹³ Ceci ne signifie pas que le nombre de citations des articles publiés par des chercheurs localisés en Ile-de-France a diminué : il a au contraire augmenté, mais moins vite que celui des chercheurs localisés dans les

L'idée selon laquelle il conviendrait simultanément de récompenser, au sein de ces « agglomérats » de chercheurs, les plus talentueux repose quant à elle sur une régularité empirique, que l'on baptise en général « loi de Lotka » (Lotka, 1926) : si 20% des chercheurs sont à l'origine de 80% des publications, pourquoi ne pas concentrer les moyens seulement sur ces 20% ? Ce type de préconisation relève d'un phénomène classique du monde social qui est la tendance au cumul des avantages, « l'effet Matthieu », analysé par le sociologue Robert Merton (1968). Ce type d'analyse occulte le fait que les chercheurs les plus cités sont la partie la plus visible d'un immense travail collectif réalisé par l'ensemble de la communauté scientifique.

Contrairement aux diffuseurs de la mythologie CAME, nous considérons donc que l'excellence n'est pas le monopole d'une élite de chercheurs plus connus que leurs collègues, mais peut caractériser des activités que chacun peut s'efforcer de réaliser. Cette qualité ne se mesure pas par le nombre des citations obtenues (qui est seulement et approximativement un indicateur de visibilité), mais par la capacité des résultats produits à se révéler pertinents à l'épreuve du temps et du débat scientifique. De ce fait, il est essentiel de soutenir un large ensemble de laboratoires, de la même façon qu'il est important de soutenir un large ensemble d'initiatives innovantes, sans se limiter à quelques startups incubés dans les tiers lieux des plus grandes métropoles.

Ce type de positionnement clairement moins euphorisant se heurte souvent à une incompréhension : soutenir un ensemble large d'acteurs, n'est-ce pas s'exposer au risque du saupoudrage des moyens ? Ne faut-il pas, encore une fois, se concentrer sur les « meilleurs » ? Ce genre de réaction pourrait s'entendre s'il était certain que les meilleurs d'hier seront aussi les meilleurs de demain. Mais la recherche, publique et privée, plus généralement l'innovation, et c'est une de ses caractéristiques distinctives, sont des activités marquées par une incertitude radicale, qui rend impossible l'identification de « l'élite » de demain. Prôner le soutien à un ensemble large d'acteurs, sur la base, pour l'essentiel, de la qualité des projets futurs plutôt que sur la récompense des succès passés, ne correspond pas à une stratégie de « saupoudrage », mais plutôt à une stratégie « d'arrosage » : nous ne pouvons pas savoir à l'avance où vont éclore les meilleures productions (scientifiques ou économiques) de demain. En arrosant un seul endroit, nous pourrions nous priver de voir éclore l'excellence de demain.

Les effets de la mythologie CAME dans les grandes villes

La mythologie CAME nous semble tout aussi nuisible aux habitants et aux activités des grandes villes qu'à ceux du reste du territoire¹⁴. Elle finit par provoquer des visions dans lesquelles le discours rassurant sur la compétitivité qui empêche de tenir suffisamment compte des inégalités socio-spatiales, de l'engorgement des réseaux de transport, des problèmes de pollution, qui peuvent être perçus dans ce cadre de raisonnement comme un prix à payer pour la performance. La CAME est en particulier dommageable pour l'innovation si elle empêche de voir que celle-ci n'est pas un effet mécanique de la taille mais qu'elle est produite par des personnes dont beaucoup, les jeunes chercheurs ou ingénieurs par exemple, ont des revenus qui rendent difficile l'accès au logement, notamment lorsqu'ils commencent à avoir des enfants, et doivent souvent accepter des temps de

autres régions. Non pas qu'ils soient plus « productifs », « performants », « talentueux » : le nombre de poste a simplement augmenté plus rapidement (il a aussi augmenté en Ile-de-France, mais moins vite).

¹⁴ La mythologie CAME imprègne en fait les discours des responsables de nombreux territoires, qui d'une part se comparent à d'autres territoires avec lesquels ils se considèrent en concurrence et d'autre part ont tendance à se considérer comme plus « performants », « attractifs », « dynamiques » que les territoires environnants de taille immédiatement inférieure.

transport considérables ou des logements exigus. C'est vrai également des entreprises elles-mêmes contraintes de s'éloigner des centres livrés à la spéculation immobilière dès lors qu'elles ont besoin d'espace pour leurs activités. Certaines d'entre elles, dans les secteurs de la communication et de la culture par exemple, s'accommodent bien de masses de stagiaires ou de jeunes salariés parfois précaires à la recherche de premières expériences, qui s'adaptent bien aux contraintes de la vie dans les très grandes agglomérations et trouvent dans leur propre concentration l'agrément d'un entre soi générationnel. Mais d'autres, la conception technique par exemple, qui ont besoin de personnel expérimenté, trouvent peut-être dans les « métropoles » comme celle de Paris des conditions moins favorables qu'ailleurs.

La concentration de population peut favoriser l'entre soi, la fragmentation sociale et la ségrégation socio-spatiale. Mais elle présente également des avantages pour les couples dont chaque membre recherche un emploi précis en rapport avec sa spécialité, pour les amateurs de pratiques culturelles rares, pour les personnes expérimentant des modes de vie alternatifs encore peu fréquents. La concentration de population permet de trouver plus facilement des personnes ayant les mêmes pratiques ou des modes de vie similaires. L'expérimentation dans les modes de vie et les pratiques culturelles n'est pas synonyme de performance économique et elle peut être respectée et valorisée sans faire appel à une justification économique. Sortir de la justification strictement économique permet de mieux percevoir les enjeux intrinsèques de ces modes de vie et de ces expérimentations.

3. Quelle alternative à la CAME ?

Au total, la mythologie CAME souffre de nombreux problèmes. Des problèmes liés à l'utilisation de catégories floues, comme celles de « métropole », de « créatif » ou « d'excellence » ; des problèmes dans les indicateurs retenus, supposés à tort être des indicateurs de performance (que ce soit le PIB par habitant ou les salaires versés) ; des problèmes relatifs aux méthodes mobilisées (comparaisons de moyenne entre des ensembles hétérogènes d'entités territoriales, transformation de données continues en valeurs binaires comme dans les commentaires des résultats des élections) ; des problèmes liés à la formulation d'hypothèses non vérifiées (l'hypothèse de l'hyper-mobilité des créatifs attirés par des *soft factors*, plus généralement une surestimation de la mobilité durable, l'hypothèse d'un effet « masse critique » en matière de recherche et celle de la concentration géographique croissante de cette activité)...

Pour analyser la dynamique économique des territoires de manière plus satisfaisante, il convient, au-delà des problèmes signalés ci-dessus, d'éviter trois biais que l'on retrouve dans les divers composants de la mythologie.

Le biais de réification, d'abord, nous l'avons déjà dit : les territoires ne sont pas des organisations dotées d'un objectif et luttant les unes contre les autres, ce sont des portions plus ou moins larges de l'espace géographique, définies selon différents critères, qui sont traversées par des processus sociaux et économiques qui les dépassent. Le simple fait de procéder à des classements entre les territoires sur la base de tel ou tel indicateur, d'avoir pour objectif de connaître une croissance de la population ou de l'emploi plus forte que tel territoire avec lequel on s'imagine en concurrence¹⁵, relève de ce biais.

¹⁵ Exemple entre mille : Alain Juppé a assigné à ses équipes l'objectif de faire de Bordeaux une ville millionnaire, « comme Valence ou Zurich, un objectif ambitieux et réaliste sur les 10 à 15 prochaines années » (source : le Parisien, 6/12/2011).

Le biais du présentisme, ensuite, qui consiste à oublier l'histoire : nous préconisons plutôt de dissocier l'analyse des processus de long terme, qui permet de comprendre la constitution des systèmes économiques locaux, d'une analyse de plus court terme, cherchant à expliquer, à structure géographique globalement stable, les flux d'échange et les relations qui structurent les territoires dans une période donnée. S'agissant des processus de long terme, on peut ainsi démontrer que la situation actuelle de l'agglomération toulousaine est le résultat de plus d'un siècle de politiques, d'initiatives et d'événements contingents aboutissant à un système économique assez similaire à celui de Grenoble, dont l'histoire est pourtant très différente (Grossetti et Zuliani, 2013). Autre exemple, la spécialisation paloise dans l'aéronautique résulte de la volonté de l'Etat français, dans les années 1940, d'éloigner cette industrie des frontières allemandes, mais aussi du lieu de naissance de René Lucien (dans le canton d'Oloron-Sainte-Marie), alors à la tête de l'entreprise Messier, et encore de l'amour pour la montagne de Joseph Szydlowski, dirigeant de Turbomeca (Ferru, 2018). Pour les analyses de plus court terme, il convient de changer de focale temporelle : analyser les liens entre acteurs, en saisir l'origine, comprendre les logiques dans lesquelles ils sont engagés, s'interroger sur l'importance des effets frontières, ainsi que sur les décalages entre espaces socio-économiques et territoires d'intervention...

Le biais de la clôture du cadre d'analyse, enfin, qui consiste à se focaliser sur un sous-ensemble relativement étroit des processus socio-économiques, que l'on présente comme un système clos et formalisable d'acteurs (les territoires) en compétition pour l'accès à des biens, en oubliant les autres processus, parfois plus décisifs, qui n'entrent pas dans le modèle. Dans la mythologie CAME, l'attention est entièrement portée sur la capacité des métropoles à attirer les talents, les phénomènes de ségrégation spatiale étant largement occultés. Askenazy et Martin (2015) le reconnaissent d'ailleurs, en expliquant que « *les questions relatives aux ségrégations urbaines (...) sont renvoyées à plus tard* » sic, page 2). Or, les métropoles, ou plus généralement les zones géographiques les plus « attractives », sont aussi « répulsives » : la montée du prix du foncier, notamment, relègue dans certains quartiers les personnes aux ressources les plus faibles, elle tend également à accroître les temps de trajet des navetteurs pour venir y travailler¹⁶.

Lorsqu'on évite l'ensemble des écueils recensés, il nous semble possible de raconter d'une autre façon les évolutions en cours, et d'insister sur les enjeux auxquels les territoires doivent faire face.

L'évolution de la demande, le changement technique et l'approfondissement de la mondialisation ont conduit à une transformation profonde de la structure des activités économiques, les activités présentielle pesant de plus en plus, les activités productives voyant leur poids reculer. Logiquement, les territoires dynamiques du point de vue démographique comme les littoraux atlantiques et méditerranéens ou le Sud-Est de la France tirent profit de cette évolution : elles attirent plus que d'autres les populations, ce qui conduit à un développement plus soutenu de l'emploi. Cette « attractivité » n'est pas sans leur poser problème : elle conduit souvent à des problèmes de congestion, de pollution, de montée du prix du foncier, qui peuvent être à la base de processus de gentrification et/ou de conflictualité¹⁷.

¹⁶ Dans une étude pour la métropole Lyonnaise, Davezies (2016) insiste sur « l'attractivité » lyonnaise, qui fait vivre de nombreux territoires, de plus en plus lointain, eu égard à la montée du nombre de navetteurs. En oubliant de signaler que cette « attractivité » est pour partie le fruit d'une relégation : un couple d'étudiants, pour fonder une famille, s'éloigne, pour accéder à la propriété. Venir de plus loin, ce n'est pas toujours parce qu'on est attiré. C'est aussi, parfois, souvent, car on est repoussé.

¹⁷ La Silicon Valley, prise comme modèle de développement économique par beaucoup, était au départ une zone industrielle située à l'écart de la ville de San Francisco. Vicente (2016) rappelle utilement que sa croissance a entraîné de nombreux problèmes depuis le milieu des années 2010 : gentrification croissante de

L'activité exposée à la mondialisation reste cependant décisive pour la création de richesses et d'emplois. Contrairement à ce qu'affirment les partisans de la mythologie CAME, cette activité n'est cependant pas réservée aux métropoles : elle se déploie sur différents territoires, qui ont su accumuler sur le temps long des compétences et des ressources distinctives et s'adapter aux menaces et opportunités de la mondialisation, du changement technique et de l'évolution de la demande.

Le tableau qui suit résume les éléments de la CAME en matière de préconisation et esquisse les propositions alternatives auxquelles nous parvenons à l'issue de cet exercice.

Tableau 1 : Quelle alternative à la CAME ?

Dimension	Analyse CAME		Analyse alternative	
	Proposition	Préconisation	Proposition	Préconisation
<i>Compétitivité</i>	L'approfondissement de la mondialisation conduit à un accroissement de la concurrence territoriale	Il convient de soutenir les territoires les plus performants pour assurer la création de richesses et d'emplois	Les territoires sont traversés par des processus socio-économiques, ils participent à des systèmes multi-échelles	Il convient d'entrer par les processus, d'identifier les interdépendances et d'agir en fonction des menaces et des opportunités observées
<i>Attractivité</i>	Pour assurer la compétitivité des territoires, l'enjeu est d'attirer les talents, les créatifs, les startups	Il convient de développer les <i>soft factors</i> qui les attirent, de communiquer sur eux, de favoriser la mobilité vers ces territoires, éventuellement en l'accompagnant d'incitations financières	La mobilité des personnes et des entreprises est largement surestimée, et lorsqu'on l'observe, elle s'explique par des déterminants sociaux et des <i>hard factors</i> . Les politiques d'attractivité de chercheurs reconnus sont le plus souvent des échecs.	Les politiques d'attractivité s'apparentent à une course aux armements, il convient d'investir dans les services utiles à l'ensemble de la population présente, de développer des politiques d'accueil des migrants, qualifiés ou non, sans se limiter aux plus reconnus
<i>Métropolisation</i>	Les territoires les plus compétitifs et les plus attractifs sont désormais les métropoles, les politiques d'aménagement de l'ensemble des territoires ne sont ni pertinentes, ni soutenables	Il convient de soutenir les métropoles, les autres territoires devant s'inscrire en complémentarité ou être dédommagés grâce au surplus de richesses créées	L'avantage métropolitain n'est pas avéré, on observe une diversité de dynamiques sans lien significatif avec la taille ou la densité des territoires	La focalisation sur les métropoles peut accentuer les processus de ségrégation socio-spatiale, il convient de soutenir les opportunités de création de richesses qui existent sur de nombreux territoires
<i>Excellence</i>	L'économie est dominée par des logiques selon lesquelles <i>winners take all</i> et les leaders créent les activités et les emplois	Il convient de focaliser les investissements sur les personnes, les entreprises, les territoires excellents et d'éviter le saupoudrage	« L'excellence » est par nature non anticipable et les personnes ou organisations repérées comme « excellentes » par divers indicateurs sont la partie la plus visible d'un travail collectif. Focaliser sur les talents d'hier ne dit rien des talents de demain, couper une	Il convient de soutenir la diversité des initiatives pour alimenter le jeu (inévitables) d'essais/erreurs et qu'émergent les projets qui se révéleront les plus pertinents pour l'avenir

San Francisco, plusieurs milliers de sans-abris dans « La Jungle » de San José, manifestations des chauffeurs de bus affrétés par les Google, Yahoo !, Apple et Facebook, qui réclament une hausse de leurs salaires, ...

Dimension	Analyse CAME		Analyse alternative	
	Proposition	Préconisation	Proposition	Préconisation
			« élite » de sa « base » c'est la conduire à s'étioler	

Un des problèmes est que la mythologie CAME est très partagée dans les différents courants politiques présents en France. Les principaux candidats à la dernière élection présidentielle ont soit bénéficié de conseils de certains des auteurs que nous avons cités, soit se sont référés à leurs travaux ou à d'autres similaires. Ils la tiennent plus ou moins pour une description adéquate de la réalité, que celle-ci leur convienne, qu'ils la rejettent ou qu'ils s'efforcent de la transformer. Sur un plan politique, notre critique n'est donc pas réductible à un engagement envers l'un ou l'autre de ces courants. Notre critique n'est pas non plus une défense d'un discours « anti-urbain » qui valoriserait les espaces ruraux : nous serions aussi critiques si le discours dominant faisait des villes moyennes ou des espaces ruraux l'avenir économique de la France. Nous contestons seulement une lecture particulière du fait urbain, lecture dont nous avons essayé d'identifier les composants. Sortir de cette mythologie peut aider à imaginer d'autres types d'analyse et d'autres types de politiques.

L'enjeu, en termes d'action publique, consiste selon nous à sortir du culte de l'excellence, de l'attractivité, du tout-métropole, qui conduit le plus souvent à un gaspillage d'argent public. Il serait préférable de redéployer l'argent mis dans la CAME dans l'équipement des territoires en ressources génériques, pour que puissent se développer en leur sein les projets les plus innovants, par définition peu ou pas anticipables, sans penser que ces innovations sont réservées à certaines types de territoires, de secteurs ou de personnes. Comparativement à d'autres pays, la France bénéficie d'un équipement de bon niveau et bien réparti géographiquement, qu'il s'agisse des équipements en matière de santé, de formation, d'infrastructures de communication. On observe cependant un certain délitement de ces équipements, sans doute en partie en raison de la diffusion de la CAME. Continuer à entretenir ces équipements, s'interroger sur les façons d'innover en la matière pour les améliorer, nous semble indispensable : non pas pour « faire du social », mais bien pour soutenir la création de richesses et d'emplois¹⁸.

L'autre enjeu, dans le sous-domaine des politiques de développement économique, consiste à s'interroger sur les besoins d'investissement en matière de ressources spécifiques. En la matière, nous préconisons d'entrer par les processus productifs qui les traversent, plutôt que par les territoires, à s'interroger surtout sur les transformations consécutives au développement du numérique, à la transition énergétique, à l'imbrication croissante entre industries et services, caractéristiques d'une société hyper-industrielle (Veltz, 2017), pour identifier ce qu'il faut faire, en fonction des contextes territoriaux, souvent très spécifiques.

Ce qui manque à la France, pour finir, c'est une politique qui ne se réduit pas à prendre acte de l'importance de la variété des territoires d'un côté, pour expliquer de l'autre côté qu'ils doivent tous faire la même chose en matière de politique économique (des districts dans les années 1990, des clusters dans les années 2000, des métropoles aujourd'hui). Elaborer collectivement des objectifs partagés en termes de création d'emplois ou de réduction des inégalités suppose que l'ensemble des acteurs, aux échelles nationales, régionales et locales, sortent des logiques de concurrence

¹⁸ La tendance des Conseils Régionaux à cloisonner leur schéma de développement économique (SRDEII) et leur schéma d'aménagement des territoires (SRADDET) est à cet égard problématique : aménager et équiper les territoires en institutions de qualité est sans doute le levier le plus important pour le développement économique.

territoriale, d'attractivité ou d'excellence —bref, se désintoxiquent de la CAME— pour inventer les réponses adaptées aux contextes locaux, en privilégiant plus que cela n'est fait les logiques collaboratives, intra et interterritoriales (Vanier, 2017). A charge ensuite pour les décideurs d'évaluer les résultats obtenus plutôt que la façon dont ils sont atteints et de faire évoluer le cas échéant les politiques mises en œuvre.

Conclusion

Dans cet essai, nous avons présenté de façon systématique et organisée ce que nous percevons comme des mythes qui se renforcent les uns les autres dans les analyses et les discours sur les aspects spatiaux de l'activité économique. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un système parfaitement cohérent repris à l'identique par tous les auteurs. Certains s'intéressent à l'un des ingrédients que nous avons identifiés et non aux autres. Leurs positions ne sont pas identiques et présentent des nuances que nous n'avons pas développées en détail dans notre souci de faire apparaître la structure d'ensemble de la mythologie.

Les liens que nous nous sommes efforcés de mettre en évidence entre ces ingrédients ne sont pas toujours systématiques, et présentent eux-mêmes des variations. Donc, soyons clair, la mythologie CAME n'est pas un complot ! C'est un réseau diffus de croyances plus ou moins partagées (et souvent admises sans trop d'examen réflexif) qui fonctionne à notre sens comme un système lorsqu'on se place à l'échelle du petit monde des personnes — chercheurs, consultants, technocrates, élus — qui se préoccupent de développement économique local, d'aménagement du territoire, de politique régionale, soit de la dimension spatiale des activités socio-économiques.

Sur chaque mythe pris de façon séparée, de nombreux auteurs — nous en avons cité certains — ont, tout comme nous, contesté les éléments d'argumentation toujours présentés à leur appui (mesures de la productivité locale, de la création d'emploi ou de la mobilité) et présenté des résultats empiriques robustes et cumulatifs qui contredisent ces mythes. Mais cette critique a du mal à se faire entendre à cause entre autre du caractère systémique de la mythologie : oui, tel aspect est contestable, mais si on l'écarte, alors il faudrait abandonner d'autres aspects qui semblent plus robustes. L'aspect systémique est à notre sens très important pour expliquer la résilience de ces croyances. Même si l'on ne se situe pas au niveau de cohérence d'un « paradigme » à la Thomas Kuhn, on peut probablement transposer certaines de ses analyses, comme le fait que l'accumulation de données contradictoires (une « réfutation » à la Popper) ne suffit pas à faire abandonner le système de croyances. En particulier, conformément aux analyses de Kuhn, ce système ne peut être mis en danger que si un système concurrent émerge.

Dans la dernière partie de ce texte, nous avons essayé de réfléchir à ce que pourrait être un système alternatif d'interprétation des mêmes phénomènes qui ne tombe pas dans les mêmes pièges que la mythologie CAME. Mais en la matière qui nous intéresse, l'interprétation ne suffit pas. Ces croyances sont associées à des politiques publiques auxquelles la mythologie CAME fournit un cadre cohérent. La déconstruire et imaginer un autre cadre d'analyse comme nous nous sommes efforcés de le faire ne suffit pas si ce n'est pas accompagné de lignes d'action alternatives. Nous en avons esquissé quelque unes, mais il est évident qu'il s'agit pour l'ensemble des participants du domaine d'une entreprise de longue haleine qui demandera le concours de nombreux économistes, géographes, historiens et sociologues. Nous espérons que ce texte pourra contribuer à faire émerger une communauté critique pluridisciplinaire et soucieuse de rigueur empirique, capable de proposer des approches nouvelles et robustes dont le monde actuel a le plus grand besoin.

Bibliographie

Askenazy P. et Martin P., 2015, « Promouvoir l'égalité des chances à travers le territoire », note du CAE n°20.

Baldwin R., 2017, *The Great Convergence: Information Technology and the New Globalization* (Cambridge: Belknap Press).

Baude J., 2015, « Les métropoles créent-elles plus d'emploi ? », Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Urbaine Nancéenne, octobre.

Berger S., 2006, *Made in monde: les nouvelles frontières de l'économie mondiale*, *Seuil*.

Bonnacorsi A. et Daraio C., 2005, « Exploring size and agglomeration effects on public research productivity », *Scientometrics*, Vol. 63, n°1, pp.87-120.

Bouba-Olga O., 2017, *Dynamiques territoriales : éloge de la diversité*, Editions Atlantique.

Bouba-Olga O., Grossetti M., 2015, *La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ?*, Revue de l'OFCE, n°143, p. 117-144.

Bouba-Olga O., M. Grossetti, B. Tudoux, 2018, Les inégalités spatiales de salaire en France : différences de productivité ou géographie des métiers ?, <hal-01679747>

Bouba-Olga O., M. Grossetti, B. Tudoux, 2016, On voit des métropoles partout, sauf dans les statistiques, <hal-01276897>

Charmes E., 2014, « Une France contre l'autre ? », La vie des idées, 5 novembre.

Combes, P.-P., Duranton, G. & Gobillon, L., 2015, « Salaires et salariés en Ile-de-France », *Revue Economique*, 66 (2), 317-350.

Combes P.-P. et Gobillon, 2014, « The Empirics of Agglomeration Economies », PSE Working Papers n°2014-31, <halshs-01071761>

Dahl, M. S., & Sorenson, O., 2009, The embedded entrepreneur. *European Management Review*, 6(3), 172-181.

Davezies L. & Pech T., 2014, La nouvelle question territoriale. Terra Nova, septembre.

Davezies L., 2016, « La Métropole de Lyon, un moteur de solidarité interterritoriale », Grand Lyon, juin.

Delisle et Lainé, 1998, « Les transferts d'établissements contribuent au desserrement urbain », *Economie et Statistique*, n°311, p. 91-106.

Estèbe P., 2013, « Le système de redistribution est un facteur d'unité exceptionnel », *Libération*, 6/08/2013.

Ferru M., 2018, Trajectoire de développement d'un territoire non-métropolitain: l'apport des méthodes mixtes pour l'analyse du bassin palois. In Pecqueur B., Nadou F. (dir), *Mutations économiques et dynamiques territoriales. Transitions, intermédiations, innovations*, l'Harmattan, chapitre n°5, à paraître.

Finance O., 2017, « Trajectoires d'intégration des villes françaises dans les réseaux économiques et financiers des firmes transnationales étrangères », *Annales de géographie*, 2017/6 (N° 718), p. 754-781.

Florida, R., 2002, *The Rise of the Creative Class and How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York : Basic Books.

France Stratégie, 2016, « Dynamiques et inégalités territoriales », juillet.

France Stratégie, 2017a, « Dynamique de l'emploi et des métiers : quelle fracture territoriale ? », n°53, février.

France Stratégie, 2017b, « Dynamique de l'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants », n°64, novembre.

Frick S. & Rodriguez-Pose A., 2017, "Big or small cities? On city size and economic growth," CEPR Discussion Papers 12324, C.E.P.R. Discussion Papers.

Galland O., 2016, "Christophe Guilluy et la France périphérique", Telos-eu, 14 décembre.

Geoffard P.-Y., 2016, « Pas de mondialisation sans redistribution », *Libération*, 14/11/2016.

Gilli F., 2017, « Deux France se feraient face ? C'est un peu rapide ! », *Le Monde*, 27/04/2017.

Gingras Y., 2009, « Le classement de Shanghai n'est pas scientifique », *La Recherche*, n°430, 46

Grossetti M., Jean-François Barthe, Nathalie Chauvac, 2016, *Innovateurs ordinaires : Une enquête sociologique sur des startups françaises*, texte provisoire d'un ouvrage <halshs-01377992>

Grossetti M. et J.-M. Zuliani, 2013, « La construction d'un système industriel de haute technologie à Toulouse entre logiques locales et logiques nationales », in Patrick Fridenson et Pascal Griset (dir.) *Entreprises de hautes technologies. État et souveraineté depuis 1945*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, pp. 267-281.

Guilluy C., 2014, *La France périphérique : comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion.

Guilluy C., 2016, *Le Crépuscule de la France d'en haut*, Flammarion.

Kalantzis Y. et Thubin C., 2017, « Les causes de la désindustrialisation en France », Banque de France, Bloc-Notes Eco, 16/11/2017.

Krugman, P., 2017, "The Gambler's Ruin of Small Cities (Wonkish)", *The New-York Times*, 30/12/2017.

Larceneux A., 2018, « Géographie de la production et des revenus ? Remarques critiques sur les analyses de Laurent Davezies », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, à paraître.

Levy Jacques, 2015, « Penser les régions avec leurs habitants », *Revue de l'OFCE*, n°143, pp. 277-294.

Levy J., 2016, « Les riches ont voté Trump, les villes Clinton », *Le Monde*, 16/11/2016.

Lotka Alfred J. (1926). « The frequency distribution of scientific productivity ». *Journal of the Washington Academy of Sciences* 16 (12): 317–324.

Maisonobe M., M. Grossetti, B. Milard, L. Jégou & D. Eckert, 2017, "The global geography of scientific visibility: a deconcentration process (1999–2011)". *Scientometrics*, octobre 2017. DOI 10.1007/s11192-017-2463-2

Martin P., Mayer T. et Mayneris, F., 2011, « Spatial concentration and plant-level productivity in France », *Journal of Urban Economics*, 69(2), p. 182–195.

Martin-Brelot H., Grossetti M., Eckert D., Gritsai O., Kovács Z., 2010, « The Spatial Mobility of the 'Creative Class': A European Perspective », *International Journal of Urban and Regional Research*, 34 (4), p. 854–870.

Merton R. (1968). The Matthew effect in science. *Science* 159:56–63. Pagereferences are to the version reprinted in Merton (1973). *The Sociology of Science*. Chicago University Press, Chicago.

Piketty, T., 2013, *Le Capitalisme au XXIème siècle*, *Seuil*.

Poupard Gilles, 2015, « Développement local et emploi productif : un monopole des métropoles ? », *Population & Avenir* 2015/5, n° 725, p. 4-8.

Reix F., 2008, « L'ancrage territorial des créateurs d'entreprises aquitains : entre encastrement relationnel et attachement symbolique », *Géographie, économie, société* 1/(Vol. 10) , p. 29-41

Rieutort, 2017, « La ruralité en France : des potentiels oubliés ? », *Population & Avenir*, 2017/1 (n° 731), p. 4-7.

Sassen S., 2004, « Introduire le concept de ville globale », *Raisons politiques*, 2004/3 (n° 15), p. 9-23.

Scott A. J., 2010. "Jobs or amenities? Destination choices of migrant engineers in the USA", *Papers in Regional Science*, Wiley Blackwell, vol. 89(1), pages 43-63, March.

Shearmur R, Terral L Polese M, 2013, « La géographie de la croissance d'emploi en France à l'aune de processus nord-américains : vers une théorisation du contexte », *Cybergeo : Revue Européenne de Géographie* [en ligne], Espace, Société, Territoire. URL : <http://cybergeo.revues.org/25703>, DOI : 10.4000/cybergeo.25703.

Sternberg R., 2012, "Learning from the Past? Why 'Creative Industries' Can hardly Be Created by Local/Regional Government Policies", *Die Erde; Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin* 143(4):293-317

Vanier M., 2017, « L'aménagement du territoire en France au XXIe siècle », *La Tribune*, 15 juin.

Veltz P., 2015, Entretien avec Pierre Veltz, Propos recueillis par Sandra Moatti, « "L'industrie est dans les métropoles !" », *L'Économie politique*, 2015/4 (N° 68), pp. 7-19.

Veltz P., 2017, *La société hyper-industrielle : le nouveau capitalisme productif*, *La République des Idées*.

Vicente J., 2016, *Economie des clusters*, La Découverte, collection « Repères ».

Zimmerman J., 2008, "From brew town to cool town: Neoliberalism and the creative city development strategy in Milwaukee", *Cities*, 25, p. 230–242.